

En bref

VILLENEUVE

Réception des nouveaux bacheliers

Une réception des nouveaux bacheliers aura lieu dimanche à 11 h, en salle du conseil municipal.

Cérémonie du 14 juillet

La cérémonie patriotique du 14 juillet aura lieu à 9 h 30 au Monument aux morts, espace du souvenir Jean-Flory au village.

LA COLLE

SPCOC pétanque : concours

L'association SPCOC Boules organise des concours de pétanque nocturnes en doublettes, tous les mercredis de juillet et d'août à 20 h 30. Rens. au 06.93.32.98.69.

Caravane du sport

Dans le cadre des événements organisés tout au long de l'été, la caravane du sport fera une halte sur la commune les lundi 22 et mardi 23 juillet prochains, au stade de football, permettant ainsi aux enfants et adolescents de s'initier à de nouvelles disciplines sportives.

La Glacière à nouveau « auscultée » après sa fermeture

Le préfet va-t-il suivre l'avis du commissaire enquêteur ou celui d'une partie du Coderst⁽¹⁾, qui s'est prononcé en faveur du BGVap⁽²⁾?

Le préfet va-t-il rendre légal et autoriser le BGVap du site de La Glacière, la décharge entrée en post-exploitation? Cette machine qui traite le lixiviat, le jus de décharge et le biogaz; mais qui fait débat, de la mairie de Villeneuve-Loubet en passant par les associations écolos, Adev (association défense environnement Villeneuve) en tête?

Alors que l'avenir du BGVap est suspendu à la décision préfectorale après la réunion du Coderst, c'est une commission locale d'information et de surveillance (Clis) qui s'est tenue au sujet de La Glacière cette fois. Et certains points ne sont pas sans inquiéter les associations.

« Tous les voyants sont à l'orange »

Comme le résultat de suivi trimestriel 2012. L'Adev est surtout préoccupée par les mesures sur les capteurs au-



La décharge de la Glacière est fermée depuis quatre ans.

(Photo DR)

tour de la décharge. « Il n'y a pas de pollution, mais toutes les concentrations augmentent régulièrement d'année en

année. Et si la pollution arrive, c'est directement sur les nappes alluviales. La conductivité augmente régulièrement,

et c'est le meilleur paramètre pour prouver une pollution », explique Serge Jover. Il tire la sonnette d'alarme : « Nous

Dépassement de soufre : Veolia s'explique

Lors du Coderst, un document montrant un dépassement sur certains rejets du BGVap (soufre, poussière et acide chlorhydrique) a été produit, alors que Veolia avait certifié que depuis la mise en place de l'appareil de désulfuration en 2011, tous les taux étaient dans la norme. Pour expliquer ce dépassement en SO₂, le département technique de Veolia explique que l'analyse en question a été réalisée « le 8 février 2012 lors d'une phase de test et n'est pas représentative du fonctionnement normal de l'installation. Le dépassement en SO₂ est lié à la nécessité de

réglage de l'unité de désulfuration. Les dépassements en poussière et HCl sont liés au dérèglement des unités de traitement lié à la mise en place de la désulfuration. » Veolia affirme encore qu'une « contre analyse a été effectuée le 6 mars, et atteste du bon fonctionnement de l'installation. La Dreal a été informée des deux analyses réalisées le 27 mars. Dans le compte-rendu de la visite d'inspection, elle n'enregistre pas les valeurs du 8 février comme des dépassements, dans la mesure où une contre-analyse prouve le respect des seuils de rejets au cours du 1^{er} trimestre 2012. »

estimons que tous les voyants sont à l'orange et qu'il faut agir avant qu'il ne soit trop tard. Je m'interroge : jusqu'à quand pourra-t-on utiliser les nappes phréatiques de Villeneuve pour l'eau potable? » Autre préoccupation de l'Adev, c'est la stabilité de la décharge. « Il y a un phénomène de tassement et un phénomène de glissement. Le premier est normal, mais le deuxième l'est moins. Il est écrit qu'il y a une accélération significative de la vitesse de déplacement 9,5 mm par an en 2001 à 11,6 mm par an en 2012 à 20 mètres de profondeur. Cela peut entraîner une rupture d'une canalisation, avec du lixiviat par exemple, et entraîner une pollution. »

Veolia interrogé à ce sujet a indiqué qu'il n'y avait aucune crainte particulière quant au glissement éventuel de la décharge.

STEPH. GASIGLIA

1. Coderst : conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques.

2. Huit votes pour, six contre... et tout de même cinq abstentions.